

# LE PLAN ÉCONOMIQUE EN BREF

Mars 2017



# UN PLAN SANS PRÉCÉDENT DE 3,4 G\$ POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE



## L'ÉDUCATION ET LA FAMILLE

*Il est essentiel d'investir tôt dans la réussite éducative de nos jeunes*

**La petite enfance bénéficiera de près de 130 M\$ additionnels consacrés :**

- ▶ à soutenir l'intervention éducative auprès des jeunes enfants
- ▶ à faciliter la transition des enfants en vue de leur entrée à l'école
- ▶ à soutenir les organismes communautaires qui offrent des activités aux familles
- ▶ à développer l'offre de services adaptée aux besoins des enfants handicapés

*Un plan pour la persévérance et la réussite éducative*

**Plus de 1,8 G\$ additionnels dans les écoles pour accompagner et soutenir les jeunes vers la réussite :**

- ▶ en permettant aux jeunes de partir du bon pied dès la maternelle et la première année du primaire
- ▶ en offrant un coup de pouce aux écoles primaires pour mieux appuyer la mise en œuvre de plans d'intervention auprès des élèves ayant des difficultés
- ▶ en soutenant les parents afin de prévenir les difficultés d'apprentissage
- ▶ en améliorant le soutien aux élèves du secondaire, en formation professionnelle et à l'éducation aux adultes
- ▶ en soutenant les initiatives visant à favoriser l'alphabétisation et la francisation

**1 500 personnes de plus dès septembre 2017 pour  
des services aux élèves, 7 200 d'ici 5 ans**

# RÉPONDRE AUX BESOINS DE L'AVENIR DU QUÉBEC



## L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

*Une formation supérieure de qualité pour un Québec qui avance*

**Près de 1,5 G\$ pour mieux préparer les jeunes à leur avenir :**

- ▶ pour améliorer la diplomation et la réussite, entre autres, par l'embauche de professeurs dans les universités
- ▶ pour offrir un accompagnement adéquat aux étudiants ayant des besoins particuliers
- ▶ pour favoriser l'attraction des étudiants internationaux
- ▶ pour encourager les partenariats entre établissements, la concertation et la présence régionale



**Investir afin de mettre en place des infrastructures éducatives et sportives de qualité**



# LA FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

## *Le Québec doit développer une main-d'œuvre répondant aux besoins du marché*

### Près de 290 M\$ serviront :

- ▶ à promouvoir les métiers en demande et à inciter les jeunes à s'orienter vers ces métiers
- ▶ à soutenir l'intégration des personnes immigrantes au marché du travail
  - amélioration de l'accès à la reconnaissance des acquis et des compétences
  - accroissement de l'appui à la francisation
  - appui à l'embauche de travailleurs issus de l'immigration
- ▶ à appuyer la formation continue et le développement des compétences par un meilleur accès :
  - aux études professionnelles et techniques à temps partiel
  - à la formation continue et à la formation d'appoint
- ▶ à appuyer les entreprises dans la gestion de leur main-d'œuvre
  - accompagner les entreprises pour l'embauche, l'accueil et le maintien en emploi des travailleurs
  - favoriser une meilleure intégration des femmes dans le marché du travail



### Les jeunes représentent l'avenir du Québec

- ▶ Pour permettre aux jeunes de développer leurs forces, un investissement additionnel de 7,5 M\$ consacré à la promotion de l'engagement étudiant dans le cadre de Forces AVENIR



# LA SANTÉ

*L'accès à des soins de santé de qualité, c'est prioritaire*

**Des ressources additionnelles pour répondre aux besoins des Québécois**

## **UN FINANCEMENT ACCRU ET STABLE**

- ▶ pour réduire les délais d'attente dans les hôpitaux
- ▶ pour faciliter l'accès aux chirurgies et aux tests diagnostiques
- ▶ pour former plus d'infirmières praticiennes spécialisées
- ▶ pour ajouter du personnel soignant dans les CHSLD et pour les soins à domicile
- ▶ pour soutenir les personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme

**Près de 3 G\$ de plus sur deux ans pour la santé**

## **MISER SUR LA PRÉVENTION EN SANTÉ**

- ▶ De saines habitudes de vie à l'école et à la maison
- ▶ Une stratégie de prévention du suicide

**Des petits-déjeuners seront servis dans les CPE et des collations de fruits et légumes seront offertes aux jeunes de milieux scolaires défavorisés**

# DÉVELOPPER LA MOBILITÉ DURABLE



## *Un appui confirmé à trois grands projets de transport collectif*

### **Le Réseau électrique métropolitain (REM)**

- ▶ Une amélioration de la fluidité des déplacements
  - en offrant des connexions avec l'ensemble du réseau
  - en reliant à la fois le centre-ville de Montréal, la Rive-Sud, l'Ouest-de-l'Île, la Rive-Nord et l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau



Crédit photo : Caisse de dépôt et placement du Québec

### **La ligne bleue du métro de Montréal**

- ▶ Une amélioration de l'accessibilité au réseau dans le secteur nord-est de Montréal

### **Le service rapide par bus (SRB) Québec-Lévis**

- ▶ Un outil de densification et de renouvellement urbain
  - répondant aux objectifs de mobilité durable
  - ayant des impacts structurants sur le territoire



Crédit photo : Ville de Québec

## *Le transport durable : la voie de l'avenir*

### **Un financement accru du transport collectif pour l'ensemble du Québec :**

- ▶ pour soutenir la mise en place de l'Autorité régionale de transport métropolitain
- ▶ 333 M\$ pour appuyer davantage les organismes de transport collectif dans leur projet de développement en vue
  - de majorer l'appui au transport collectif régional
  - de bonifier le soutien au transport adapté

## *L'électricité au service des transports de l'avenir*

### **L'électrification des transports reçoit un soutien additionnel :**

- ▶ 70 M\$ de plus sur deux ans pour permettre un rabais pouvant aller jusqu'à 8 000 \$ lors de l'acquisition d'un véhicule électrique
- ▶ Acquisition de près de 10 000 véhicules électriques neufs supplémentaires d'ici le 30 juin 2018
- ▶ Projet pilote visant à encourager l'acquisition de véhicules d'occasion entièrement électriques

**Le programme Écocamionnage pour améliorer l'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur du transport de marchandises**



# RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



## *Une économie tournée vers l'avenir*

### RECHERCHE ET INNOVATION

Plus de 830 M\$ serviront à stimuler la recherche et l'innovation, dont :

- ▶ 305 M\$ pour encourager l'innovation et la relève scientifique
- ▶ 180 M\$ pour encourager la recherche et l'innovation dans les établissements d'enseignement supérieur
- ▶ 100 M\$ pour la création d'une super-grappe en intelligence artificielle
- ▶ 117,5 M\$ pour mettre en œuvre la stratégie des sciences de la vie

### ENCOURAGER L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES

- ▶ par la prolongation du congé fiscal pour grands projets d'investissement
- ▶ par l'instauration d'une déduction additionnelle de 35 % pour amortissement afin d'appuyer la modernisation et ainsi, accroître la productivité des entreprises

**Rabais tarifaire d'électricité pour favoriser les projets d'investissement, un succès : 800 M\$ d'investissements additionnels**

## L'ENTREPRENEURIAT : MOTEUR DE L'AVENIR

**Plus de 440 M\$ pour l'entrepreneuriat et le financement des entreprises afin :**

- ▶ de soutenir le nouveau plan d'action en entrepreneuriat
- ▶ de développer l'entrepreneuriat chez les jeunes
- ▶ de favoriser le démarrage et la croissance d'entreprises innovantes

**EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS, PLUS DE 520 M\$ SERONT INVESTIS**

- ▶ pour créer le Fonds d'appui au rayonnement des régions
- ▶ pour la reconnaissance des statuts de capitale nationale et de métropole

*Chacune des régions du Québec doit pouvoir mettre en valeur tous ses talents et toutes ses forces*

**Faire du tourisme un vecteur de développement économique :**

- ▶ appuyer la réalisation de projets touristiques d'envergure
- ▶ bonifier le soutien aux festivals et événements
- ▶ injecter 100 M\$ dans les parcs de la Sépaq
- ▶ favoriser l'accessibilité des sites touristiques aux visiteurs à mobilité réduite

**Près de 160 M\$ pour stimuler l'investissement dans le secteur agroalimentaire :**

- ▶ pour appuyer les producteurs agricoles dans la modernisation de leurs bâtiments et équipements
- ▶ pour soutenir l'agriculture novatrice et la transformation alimentaire
- ▶ pour favoriser la réduction de l'utilisation des pesticides
- ▶ pour élargir le Programme de soutien au drainage et au chaulage des terres à d'autres régions
- ▶ pour favoriser le développement des serres

**Le secteur forestier obtiendra 46 M\$ :**

- ▶ pour bonifier le Programme Innovation Bois
- ▶ pour soutenir des organismes liés à l'innovation dans le secteur forestier
- ▶ pour créer une plateforme de développement de panneaux et de bois d'ingénierie composites





## *Les ressources d'aujourd'hui serviront aux générations de demain*

**Afin de protéger l'environnement et les ressources renouvelables, le Québec investit :**

- ▶ pour prévenir les risques associés à l'érosion côtière
- ▶ pour favoriser le remplacement des installations septiques résidentielles désuètes en région et la protection des cours d'eau
- ▶ pour apporter plus de soutien au plan de gestion du caribou et réinvestir dans la protection de la faune
- ▶ pour favoriser le renouvellement des ressources piscicoles et forestières

**Prolongation du crédit d'impôt RénoVert  
jusqu'au 31 mars 2018**

## *Reconnaître le caractère insulaire des Îles-de-la-Madeleine*

- ▶ Bonification de l'aide fiscale aux habitants des Îles-de-la-Madeleine
- ▶ Bonification et élargissement de la déduction additionnelle pour les coûts de transport à l'ensemble des PME des Îles-de-la-Madeleine

## *La Stratégie maritime : mettre en valeur le fleuve Saint-Laurent*

### **Des fonds sont prévus :**

- ▶ pour créer le Centre d'expertise en gestion des risques d'incidents maritimes aux Îles-de-la-Madeleine
- ▶ pour assurer la conservation du lac Saint-Pierre
- ▶ pour appuyer le développement de l'industrie des pêches et de l'aquaculture

## *Le Plan Nord : tabler sur nos ressources naturelles*

### **De nouvelles initiatives permettent, notamment :**

- ▶ de construire l'Institut nordique du Québec
- ▶ d'améliorer le réseau des télécommunications en Basse-Côte-Nord
- ▶ de mettre en place des serres en milieu nordique au bénéfice des communautés locales et autochtones

## *Le rayonnement du Québec*

### **113 M\$ pour le développement de la culture afin :**

- ▶ d'appuyer le secteur de la presse écrite pour assurer une information diversifiée, régionale, locale et communautaire
- ▶ de bonifier le crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle québécoise
- ▶ d'offrir une aide additionnelle aux institutions muséales
- ▶ d'accroître le soutien au secteur de la musique québécoise

**Un appui additionnel de 100 M\$ pour le renforcement de l'action internationale du Québec**

# LES QUÉBÉCOIS PROFITERONT D'UNE BAISSÉ D'IMPÔT PERMANENTE DE PLUS DE 1 G\$ PAR ANNÉE



Une réduction du fardeau fiscal de plus de 500 \$ pour un couple ayant deux revenus de travail égaux de 45 000 \$, compte tenu :

- ▶ de l'abolition de la contribution santé
- ▶ de la baisse d'impôt générale

## Illustration de la réduction du fardeau fiscal pour un couple ayant deux revenus de travail égaux de 45 000 \$

	2016	2017	2018
Couple dont chacun payait 200 \$ de contribution santé			
Abolition graduelle de la contribution santé déjà prévue	50	400	400
Remboursement de la contribution santé payée en 2016	350	–	–
Baisse d'impôt générale	–	110	110
<b>TOTAL</b>	<b>400</b>	<b>510</b>	<b>510</b>

## *Aider ceux qui en ont besoin*

**Pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, plus de 300 M\$ seront consacrés, entre autres :**

- ▶ à investir dans la construction et la rénovation de 3 000 logements sociaux
- ▶ à encourager l'implication sociale des jeunes de 16 à 29 ans en situation de vulnérabilité
- ▶ à lutter contre l'itinérance

**Les communautés autochtones recevront 195 M\$, soit :**

- ▶ 135 M\$ pour soutenir leur développement économique, social et communautaire
- ▶ 60 M\$ pour le Plan d'action gouvernemental en matière d'action sociale autochtone

**Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2017-2022 :**

- ▶ pour le maintien et l'embauche de travailleurs de milieu qui viennent en aide aux aînés en situation de vulnérabilité
- ▶ pour bonifier l'offre de services de la ligne téléphonique Aide Abus Aînés
- ▶ pour agir contre la maltraitance et l'isolement en favorisant la mise en place de visites d'amitié



**Investissement additionnel de 80 M\$ sur cinq ans dans le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) pour la santé et le bien-être des personnes les plus vulnérables**

**82 M\$ additionnels :**

- ▶ pour agir pour l'égalité entre les femmes et les hommes
- ▶ pour lutter contre l'intimidation
- ▶ pour assurer un meilleur accès à la justice et à l'indemnisation aux personnes victimes d'actes criminels (IVAC)

# L'ÉCONOMIE ACCÉLÈRE ET CRÉE DES EMPLOIS

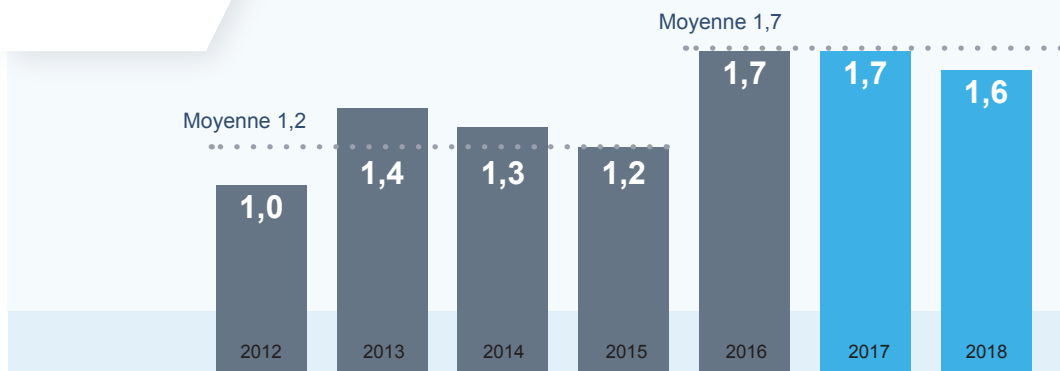


*La bonne gestion des finances publiques favorise la croissance économique et la création d'emplois*

## Croissance économique

La croissance économique accélère, elle s'est établie à 1,7 % en 2016, soit la plus élevée depuis 2011

(variation en pourcentage)

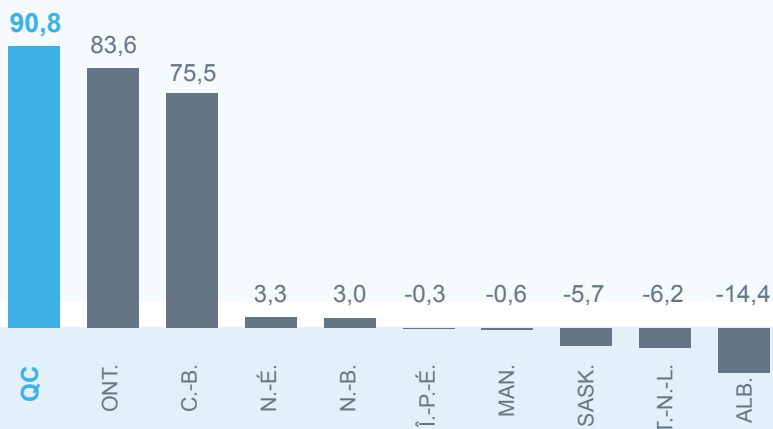


Le revenu disponible des ménages québécois a augmenté de 4,5 % en 2016.

## Création d'emplois

La plus forte création d'emplois au Canada : de janvier à décembre 2016, 90 800 emplois créés au Québec, essentiellement à temps plein

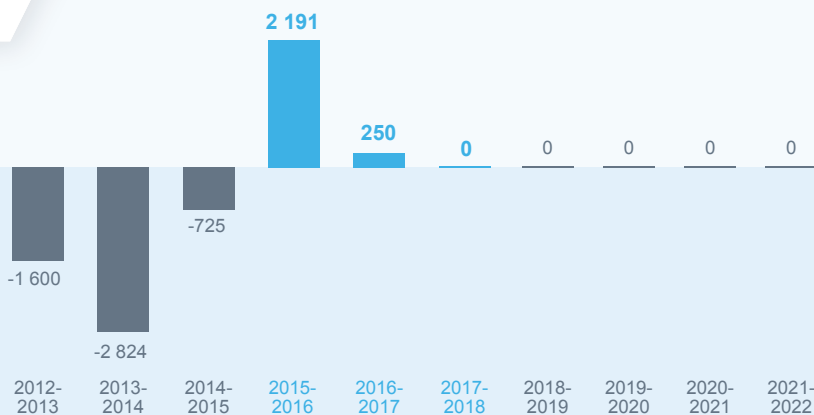
(en milliers)



## Équilibre budgétaire

2017-2018 : un budget équilibré pour une troisième année consécutive

Solde budgétaire (en millions de dollars)



## Réduction de la dette

Le poids de la dette en diminution

Dettes brutes au 31 mars (en pourcentage du PIB)



Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
ISBN 978-2-550-78031-1 (Imprimé)  
ISBN 978-2-550-78032-8 (PDF)

© Gouvernement du Québec, mars 2017

